nice-matin
Samedi 20 avril 2019

M. Guy HERON
COMMISSAIRE ENQUETEUR

VALLAURIS-GOLFE-JUAN

Le plan prévention risques inondation émerge, enfin

Aléas, enjeux, zonage... Le projet complet de révision du document à l'aune de la crue d'octobre 2015, a été présenté en réunion publique. La concertation est ouverte

Rouge ou bleu ? Aléa fort, faible ou modéré ? De quelle couleur est désormais le quartier où vous habitez ? Quel risque d'inondation ? Pourrez-vous construire ? Ou agrandir votre bien ? Si oui, dans quelle mesure ? Etc, etc.

On le sait, depuis la crue du 5 octobre 2015 qui sur la commune a causé d'importants dégâts et causé la mort de trois personnes, à Golfe-Juan, toutes les règles sont remises à plat et les inquiétudes, légitimes, sont nombreuses. Établi en 2003, à partir de la crue de 1993, l'ancien Plan de prévention des risques inondation (PPRi), est révisé à l'aune de la crue de 2015 qui désormais fait référence. Près de quatre ans après la catastrophe, le projet complet est enfin sur les rails.

La phase de concertation a débuté avec une réunion publique, salle du Minotaure. Accueillis par le maire Michelle Salucki et plusieurs adjoints, les représentants de la Direction départementale des territoires et de la mer (DDTM) ont présenté le projet complet. À la clé, une cartographie des aléas et un nouveau zonage.

Mathias Borso, chef du service départemental risques et sécurité et Fabrice Molinier, adjoint référent inondations, ont rappelé les objectifs principaux : *« non aggravation du risque dans les zones dangereuses, préservation des champs d'expansion des crues et réduction de la vulnérabilité de l'existant. »*

La collecte de données (études hydrologiques, mesures sur le terrain, etc) a permis de reproduire, par modélisation, ce qui s'est passé la nuit du 3 octobre 2015.

Les vallons Issourdadou, Plan, Fournas, Mayre, Madé et Font de Cine, ont largement débordé.

En amont, l'Issourdadou s'est écoulé à de très fortes vitesses avec un fort ruissellement sur les voies. L'eau a dévalé, suivant la D135, jusqu'à Golfe-Juan. Résultat, des hauteurs d'eau très importantes se sont accumulées dans des zones de la station balnéaire et ont provoqué un écoulement à l'Est, vers le vallon du Madé.

Dans ce secteur, à la limite d'Antibes-Juan-les-Pins : de forts débordements, une zone de stockage contre la voie SNCF, véritable barrage, avec des hauteurs d'eau de l'ordre d'un mètre. Le stade a été inondé. Le document pointe *« des ouvrages limitants et obstrués »* et *« un unique exutoire »* en mer.

Beaucoup d'interrogations et de réflexions « musclées » lors de cette première réunion publique. La concertation pour le nouveau PPRi ne fait que commencer. (Photos Patrice Lapoirie)

« Le renouvellement dans les centres urbains »

Quant au vallon Font de Cine, il a provoqué de forts ruissellements sur les chemins de Saint-Bernard et des Impiniers. On a relevé jusqu'à 1,3 mètre de hauteur d'eau. Une zone d'accumulation contre le remblai routier, s'est créée. L'écoulement s'est recentré sur la route en contrebas, par déversement. L'eau a débordé en franchissant le pont de l'autoroute, se déversant dans la Valmasque.

Tous ces épisodes se traduisent par un nouveau zonage. On peut retenir le passage en aléa fort du stade de Vallauris et le long de la voirie. Le terrain le plus haut qui jouxte le stade est lui classé en zone blanche. À Golfe-Juan, à l'aval de l'Issourdadou, là où des hauteurs d'eau importantes se sont accumulées, on passe aussi en rouge foncé. Idem pour un large secteur en aval du Madé.

Qui dit nouveau zonage, dit nouveaux règlements. Le PPRi révisé l'assure : *« Il faut permettre le renouvellement urbain dans les centres urbains en aléa fort. »* Une contrainte : la création d'un niveau refuge, en hauteur donc, pour les constructions en zone rouge et des diagnostics de vulnérabilité obligatoire.

Dans la zone bleue B1 (ex-bleue foncée), plusieurs nouveautés : l'emprise au sol maximale est portée à 50 % si la nouvelle construction est sur pilotis (transparence hydraulique) et la bande de recul de 4 mètres est supprimée.

Cartes, documents et autres règlements seront mis rapidement en ligne sur le site de la DDTM. On pourra aussi les consulter en mairie. Chacun a un mois pour faire sa requête. Le bilan de la concertation sera présenté en mai ou en juin. L'enquête publique, elle, démarrera à l'automne.

M.-C.A
mabalain@nicematin.fr

http://www.a'pes-maritimes.gouv.fr
ddtm-concertation-ppri@alpes-maritimes.gouv.fr

« On se recentre ! »

Peu de monde, salle Minotaure, pour cette première réunion publique. Mais des questions « musclées ». Et même des interventions d'habitants de Biot ! Des allusions directes, également, au futur Open Sky. Bref, le débat a dérivé vers d'autres terres. Les représentants de la DDTM ont demandé, à plusieurs reprises, de *« se recentrer sur le PPRi de Vallauris ! »*

Justement, Vallauris. Les inquiétudes ont porté sur le chemin de Saint-Bernard, le chantier de Sophipolis notamment. Mais aussi les Tuilières et le terrain de stockage de gravats du chantier de l'hyper Leclerc. Tous ces sites sont accusés d'aggraver le risque d'inondation. *« On a sous les yeux ce qui s'est produit en 2015 et on continue à construire ! »* s'exclame une dame. La Ville retorque que le permis de Sophipolis a été autorisé par la municipalité précédente, que la loi Alur est passé par là... Le PLU modifié impose davantage de perméabilité et d'espacement... Les Tuilières ? *« Le terrain est en cours de reprofilage, nous travaillons à la stabilité de la plateforme et des vallons... »* assure le maire.

Quant à la création d'un bassin de rétention sous le stade de Vallauris, le débat est animé. Et on perd un peu pied. Combien de bassins sur ce site ? Un bassin sera créé sous le terrain du haut classé en zone blanche. Avec un parking au dessus. Renseignement pris, la possibilité, ou pas, de créer un second bassin sur le stade de foot central, va être étudiée par la Ville et le SMIAGE, jeudi prochain.

Vallauris en bref

1er festival Fantasy
Vendredi 26 avril à 20 h 30, soirée d'ouverture sur le thème Fantasy, (gratuite sur invitation) à retirer à la direction des affaires culturelles, dans la limite des places disponibles.
Samedi 27 et dimanche 28 avril de 9 h à 19 h. Ouvert à tous les fans de littérature et d'imaginaire mais aussi à un public familial. Animations, ateliers, jeux de rôles, des spectacles etc. En présence d'écrivains, d'illustrateurs et d'éditeurs. 4 € l'entrée. Page FB : www.facebook.com/festivalfantasyval

Modification de circulation
En raison de travaux d'aménagement de voirie, la circulation sur la RD 6007 de l'échangeur Pont de l'Aube sera modifiée jusqu'au vendredi 24 mai, selon les modalités suivantes : en journée, la circulation sera interdite entre 8 h à 17 h du bd des Frères-Roustan vers la RD 6007 en direction Cannes. Déviation mise en place par l'avenue de la Liberté puis RD 6007. De nuit, la circulation pourra être interdite entre 21 h et 6 h sur l'ensemble des bretelles de l'échangeur. Déviations locales misent en place. Pour l'ensemble des riverains, les accès seront maintenus.

Urgences

SAMU : 15.
Police secours : 17.
Pompiers : 18.
Appel d'urgence européen : 112.

Pharmacies de garde
Antibes : 32.37. (24 h/24 h)
ou www.3237.fr
Après 21 h, se présenter au commissariat.
Biot, Valbonne et Vallauris : www.garde-pharmacies.com